

# TOUS Proveysieux

MARS 2023 - N° 122 - LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ



Dossier :

## Le forum des commissions participatives

PAGE 4

### SOMMAIRE

**Le repas de Noël des anciens** p.3 ● **Les ateliers de MVELO+** p.8 ● **La lutte contre le frelon asiatique** p.9  
**ZFE (Zone à Faible Émission)** p.10 ● **Prévenir les incendies** p.12 ● **Portrait : Pierre Meyer** p.14  
**Investissements : ce que la commune construit** p.15 ● **Des carrés potagers pour apprendre** p.15  
**Arrivée de la fibre en 2023 ?** p.16

# éditorial

Extraits des vœux du maire :  
discours du 14 janvier 2023.

*Notre équipe s'est engagée avec la volonté de communiquer, de partager et de faire participer le plus grand nombre. Nous avons mis en place des commissions participatives et des groupes de réflexion qui*

*réunissent plus de 70 personnes non élues. Elles nous accompagnent dans l'élaboration des projets, et participent à des chantiers bénévoles où nous avons eu beaucoup de participants. C'est un immense encouragement ! merci à vous tous pour le travail accompli !*

## **Voici les sujets portés par les 14 commissions et groupes de travail et de réflexion**

- **La Commission agriculture** œuvre pour la préservation des terres agricoles et l'installation d'un agriculteur.
- **La commission forêt** gère les dessertes forestières et propose un enrichissement des peuplements.
- **La commission énergie mobilité** vient de faire aboutir deux réalisations :
  - la rénovation de l'école,
  - l'installation de 100 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes.Cette commission est constituée de trois groupes de travail qui portent des sujets très importants :
  - la sécurisation des mobilités,
  - le covoiturage,
  - l'éclairage public.
- **La commission enfance jeunesse éducation** a réfléchi aux moyens de mettre en place un cadre épanouissant pour les jeunes. Parmi les propositions, un aménagement du terrain de sport et des équipements qui seront prochainement installés.
- **La commission lieu de convivialité** a élaboré plusieurs pistes. Il semble que le sous-sol de la mairie puisse permettre de réaliser un lieu polyvalent socioculturel central et utile.
- **La commission patrimoine** foisonne d'idées pour la restauration et la valorisation du patrimoine ancien.
- **La commission sentiers** s'occupe de faire rouvrir des chemins qui se perdent et entretenir les circuits de village en relation avec la métropole.
- **La commission prospective et aménagement** se subdivise en 3 groupes de travail :
  - Le groupe Logement qui étudie la faisabilité de logements municipaux afin d'obtenir des ressources locatives.
  - Le groupe PLUI-Assainissement recherche des solutions pour permettre la constructibilité de secteurs contraints par des risques géologiques et naturels.
  - Le groupe Place de Pomarey a enquêté auprès

*des habitants pour définir les besoins, préciser et concilier les différents espaces : l'espace de loisirs et d'agrément, l'espace technique pour les besoins des garages communaux, du tri et du stationnement ainsi que l'espace convivial autour du four.*

- **La commission Action sociale** a innové en réunissant les anciens au printemps. Ce rendez-vous de fin d'année a été fortement apprécié.
- **Le CCDH, Comité consultatif Des Habitants.** Il ne s'agit pas d'une commission participative mais d'une instance qui nous est nécessaire c'est notre « conseil des sages ». Il suit notre action avec bienveillance et exigence.

*Enfin nous avons organisé trois réunions publiques. La 1<sup>re</sup> sur l'assainissement individuel puis sur la rénovation énergétique des maisons avec l'appui de l'ALEC et la métropole, et enfin sur la prévention des incendies. Il est important que chacun comprenne la nécessité de l'obligation de débroussaillage. À chaque conférence, 50 à 70 personnes étaient présentes. Cette réponse à nos invitations est stimulante pour nous et cela nourrit également nos réunions de hameaux que nous renouvelons chaque année.*

**Merci à tous ceux qui répondent présents aux côtés des élus lors des chantiers participatifs.** Je veux citer ici tous les chantiers auxquels les habitants ont participé en 2022 et leur renouveler nos remerciements.

- La remise à neuf des limites séparatives des parcelles forestières communales a nécessité trois journées réunissant les membres de la commission forêt.
- Pour l'entretien de la route de Girieu les mêmes personnes ont encore donné une journée de leur temps.
- En novembre, nous avons planté 1 050 épicéas et 100 douglas. Cinq journées et demie de travail bénévole ont été nécessaires d'abord pour préparer le terrain ensuite pour les plantations.
- Le 7 juillet, dernier jour de classe, cinq personnes étaient là pour surélever la belle horloge historique cachée dans les combles de l'école. Ce travail était nécessaire pour permettre l'isolation thermique du plafond des classes.
- Le 8 juillet, les parents d'élèves étaient présents pour le déménagement des classes avant travaux et, fin août, plusieurs sont revenus pour la remise en place.
- Le 9 juillet, dix personnes se sont donné rendez-vous sur le chemin de la Buissière pour réparer et consolider le pont ancestral qui avait été fortement endommagé par la crue de décembre 2021.
- Trois samedis après-midi ont été consacrés par les parents sollicités par le Sou des écoles et l'APE pour une corvée de peinture.

*Notre village appartient à tous ses habitants ; nous n'avons pas les ressources suffisantes pour faire réaliser*



Photos Birgit Hiess

## RETROUVAILLES

# Le repas de Noël des anciens

**La pandémie nous a empêché pendant deux ans d'organiser ce grand moment de convivialité. Le repas de Noël des aînés a enfin pu se tenir à nouveau cette année.**

Dimanche 11 décembre 2022, une trentaine de nos anciens se sont réunis à Pomarey dans la salle des fêtes.

Ils ont pu déguster un délicieux repas cuisiné par un traiteur, préparé et servi par les membres du CCAS. Comme le veut la tradition, les enfants de l'école ont décoré des cartes de menus et réalisé quelques décorations pour les tables.

Nous avons passé un moment chaleureux, convivial et festif, chacun étant heureux de retrouver les autres.

L'après-midi a également été animé par Pierre Blanc et Jacques Raffin... L'un au texte et l'autre à la musique.

La journée s'est terminée en chansons joyeuses entonnées par les convives.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet après-midi.

**Birgit Hiess**

*toutes les tâches par des entreprises. À nous de nous prendre en charge. Ces actions collectives sont l'occasion de se retrouver, de partager des moments conviviaux et ainsi de mieux se connaître. On développe ainsi le sentiment d'appartenir à une communauté. Il n'y a rien de tel que de travailler collectivement pour un projet commun. On se sent alors bien ensemble faisant partie du village.*

*2022 a été l'année de l'aboutissement des projets mis en route depuis le début du mandat :*

- **La rénovation thermique de l'école** portée par la commission Énergie Mobilité.
- **L'équipement photovoltaïque installé sur la salle des fêtes de Pomarey.** 100 m<sup>2</sup> de panneaux pour une capacité de production de 24 kW crête.
- **L'adressage** a été finalisé en 2022.
- **La Forêt est aussi un dossier important.**
- **La gestion de l'école et du périscolaire.**  
*Une convention a été établie avec la CAF afin d'obtenir des financements du périscolaire.*
- **La communication.** Édition du 5<sup>e</sup> bulletin et gestion du site internet.

**Christian Balestrieri**  
Maire de Proveysieux

# Le forum des commissions participatives



**Un forum des commissions participatives s'est tenu samedi 21 janvier à la salle des fêtes de Pomarey. De 9 heures à un peu plus de midi, les commissions ont pu présenter leurs travaux et dialoguer entre elles, dialoguer avec les habitants.**

*Chacun a pu tourner, de stand en stand, échanger et découvrir le travail des autres.*

Photo Philippe Tur

*En première page : Hélène Roy-Debray a œuvré au succès de ce forum. Elle en dresse ici un premier bilan.*

Photo Philippe Tur

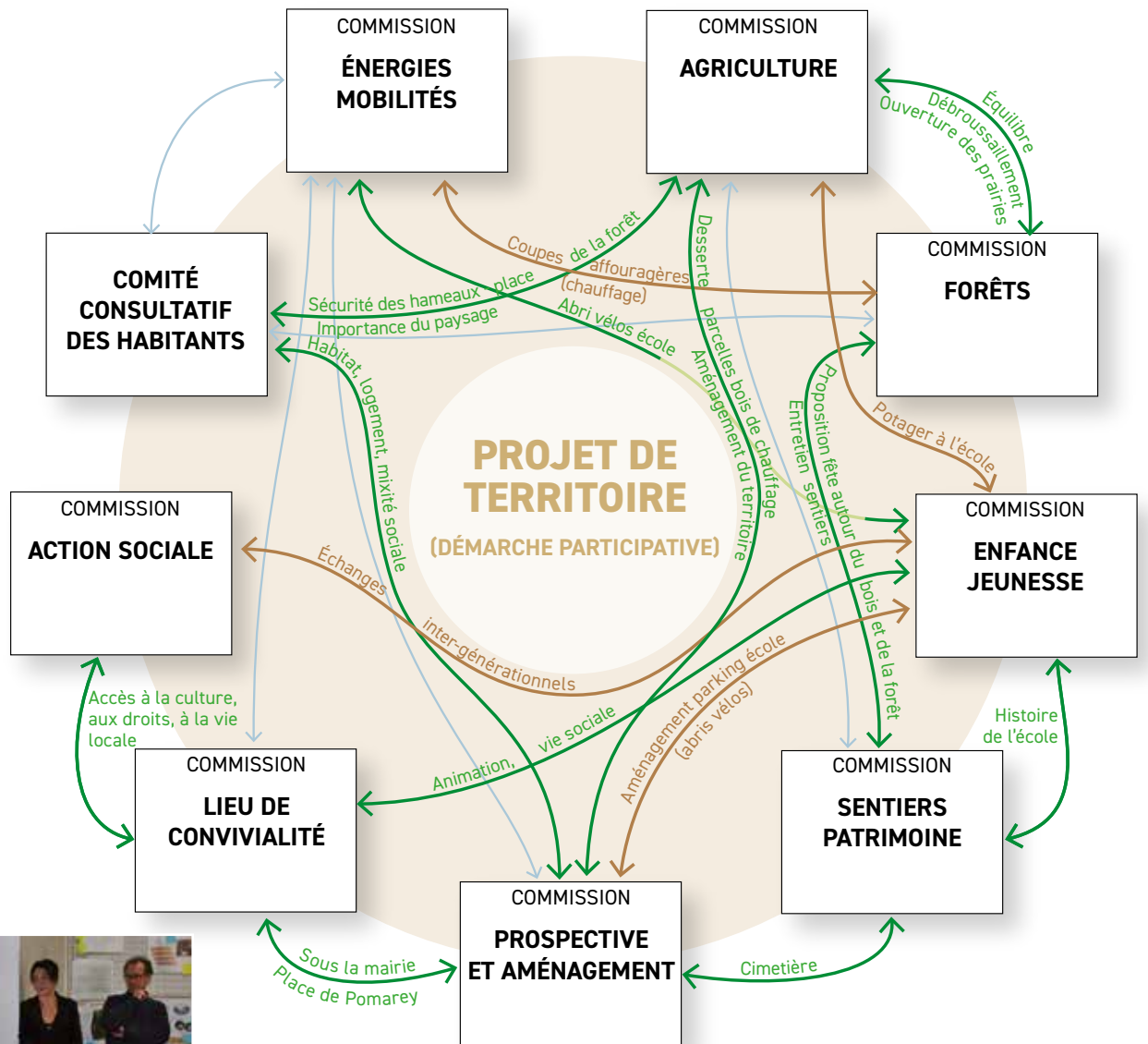
Chacun a pu découvrir le travail de chaque commission sur des stands prévus à cet effet. Fabienne Simon Witt, une amie d'Hélène Roy-Debray, par ailleurs coach en accompagnement de la transformation managériale, a animé cet événement bénévolement.

Après une introduction ludique (chaque participant étant amené à se positionner par rapport à sa position géographique dans le village, par date d'arrivée sur la commune ou encore selon qu'il fasse partie d'une commission, du conseil municipal ou qu'il soit visiteur), chacun a été invité à déambuler de stand en stand. Les commissions Énergie et Mobilité, Enfance-jeunesse, Action sociale, Forêt, Agriculture, aménagement de la place de Pomarey, mais aussi le Comité Consultatif des Habitants

présentaient leurs travaux. Tout le monde a pu discuter, parler de soi et découvrir le travail des autres. Un dispositif de "postit" était en place où l'on pouvait indiquer, selon un code couleur « *Qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce que j'ai aimé ? Voilà ce que je propose... J'ai une question...* ».

40 personnes étaient là au début, un peu plus de 60 au plus fort de l'événement. À l'issue de la déambulation, chaque commission s'est exprimée par son représentant pour établir une première synthèse, faire un premier bilan par rapport aux observations recueillies. Une masse d'informations a été recueillie par chacune des commissions (voir pages suivantes).

**Philippe Tur**



### DES PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS EN DIRECT

Une table ronde représentant chacune des commissions était disposée afin que chacune et chacun puisse établir des liens entre elles sous forme de flèches légendées au fur et à mesure de la tenue du forum.

À l'issue de la matinée, un grand nombre d'idées a émergé. Toutes sont "mises au propre" dans le schéma ci-dessus.

Photo François Debray

## Interview de Hélène Roy-Debray, co-organisatrice du forum

### Comment est venue l'idée de ce forum ?

Au départ, il y a eu la "rencontre virtuelle" que nous avons tenue en plein confinement il y a deux ans. Faire communiquer tout le monde n'avait pas été très concluant car les conditions techniques [l'Internet de Proveysieux] ont rendu l'exercice extrêmement difficile.

Le conseil municipal a voulu recommencer l'expérience et j'étais volontaire pour travailler avec d'autres à l'organisation d'un nouveau forum.

Dès le départ, une demande émanait aussi des membres de la commission énergie et mobilité de communiquer de manière plus transversale avec les autres. Par ailleurs, des habitants avaient exprimé le besoin de retrouver le sens de leur travail au sein des commissions.

Je m'interrogeais sur la manière de mieux réussir. Les discussions que j'ai eues avec mon amie Fabienne Simon Witt, coach en entreprise l'ont amené à s'intéresser à ce projet.

Elle m'a proposé de nous aider bénévolement à l'organisation du forum.

**Tout le monde était demandeur. Tu as pu proposer au conseil un format "tout prêt" et assez original.**

L'idée est venue assez rapidement d'installer ce forum dans un format plus interactif. Il fallait trouver le moyen de créer une dynamique, une autre ambiance. Les membres de la commission ont apporté pas mal d'idées en plus de l'aide de Fabienne. Ce sont eux par exemple qui ont proposé que le forum ne se tienne pas sous forme de suite de conférences, mais plutôt comme une déambulation libre de stands en stands. On recherchait plus un temps d'échanges que de présentations.

**Le forum a eu lieu et a rencontré un certain succès. Que retires-tu de ce moment ?**

J'ai beaucoup aimé la façon dont ça s'est passé. Cela a permis à tous les membres des commissions de comprendre ce qu'il se passe dans les

autres commissions. On a pu établir des liens forts par du dialogue direct. Le schéma du tissage des liens en est la preuve concrète, même si chaque commission doit maintenant se saisir de ce résultat pour travailler. Les gens ont discuté entre eux et je pense qu'il va encore ressortir des idées nouvelles à l'avenir.

Même en temps qu'élue et animatrice d'une commission, j'ai découvert qui était membre des autres commissions. J'en ai pris conscience dès la préparation la veille quand j'ai vu arriver des personnes "inattendues" [pour moi] lors de l'installation des tables. La tenue du forum m'a permis d'avoir une image vivante des autres commissions alors que je ne les connaissais que sur le papier.

Fabienne a apprécié ce forum. Elle a trouvé que l'événement était fluide et qu'il s'est déroulé tout à fait naturellement. Connaissant déjà certains habitants de Proveysieux, elle n'a pas été surprise du caractère spontané et amical qu'a pris cette rencontre.

# Le forum des commissions participatives

Chaque commission présente a tiré ses propres enseignements de sa participation au forum. Découvrez ici le bilan qu'elles dressent de cet événement.

## AGRICULTURE

Les panneaux proposés au public portaient sur les productions agricoles présentes sur la commune, les surfaces agricoles entretenues et abandonnées, les préoccupations de la commission, ses objectifs, les constats et les projets pour les années à venir.



Une seule question posée : quelle place occupe l'agriculture sur notre commune et est-elle indispensable ? Pour y répondre, il faut s'imaginer Proveysieux sans ses agriculteurs. On ne verrait plus d'activité dans les champs, plus de vaches, chèvres et chevaux. On constaterait l'embroussaillage des zones agricoles et la progression de la forêt. Notre commune serait moins attrayante et l'entretien des abords des hameaux serait à la charge des habitants et de la collectivité.

Nous ne pouvons pas accepter ce scénario, l'agriculture a sa place. Il faut la soutenir et l'encourager. L'agriculture est un atout pour notre commune, elle contribue à une économie locale et joue un rôle social en maintenant une activité. Elle peut être source de projets d'installation. Pour y parvenir, des propositions ont été émises.

- pour lutter contre l'enfrichement, installer ou trouver un éleveur qui remette en valeur les pâturages abandonnés. Pour cela, impliquer les organismes consulaires comme la Chambre d'Agriculture, le Parc de Chartreuse et les financeurs.
- se donner les moyens pour accompagner l'installation d'activités agricoles viables pour un couple, ne nécessitant pas de foncier important.

Une dernière réflexion a porté sur la conversion et mise en valeur des semences anciennes.

**Bernard Michallet**

## COMITÉ CONSULTATIF DES HABITANTS

Cinq membres du Comité consultatif des habitants (CCDH) étaient mobilisés pour ce forum : Pierre Blanc, Véronique Laforets, Jacques Michallet, Gisèle Roche et Michel Roche.



L'action conduite par le Comité a été présentée par des affichages et des documents disponibles sur table : la Charte qui a présidé à la mise en place du CCDH par l'équipe municipale, les rapports annuels du Comité, et les 11 contributions adressées au Maire depuis 2020. Celles-ci portent sur des sujets aussi divers que l'importance de budgéter les indemnités des élus, la dangerosité de certains arrêts de bus du fait d'un manque d'éclairage public, ou la reprise agricole.

Les Proveysards ont été très intéressés « C'est super que le groupe soit intergénérationnel », « La réflexion est vraiment transversale », « Vous allez au fond des choses ». Les échanges ont été riches, notamment à propos de la contribution portant sur l'habitat au village qui plaide pour que la commune se dote des moyens de conserver et renforcer la présence d'habitants aux revenus modestes et qui pourraient ne plus pouvoir « se payer Proveysieux » : artisans, agriculteurs, personnels municipaux, emplois familiaux, etc.

Chacun a pu repartir avec un petit livret récapitulatif de ces travaux. Ceux qui n'ont pas pu être présents trouveront l'ensemble des contributions et rapports sur le site de la mairie, rubrique « commissions participatives ».

**Véronique Laforest**

## FORÊTS

À la lecture des panneaux qui reprenaient nos préoccupations, nos objectifs, les réalisations et les projets, nombreux ont été frappés par l'emprise de la forêt (plus de 90 % de notre territoire). Ce constat interroge sur l'avenir. Nous pouvons nous inquiéter sur la fermeture des zones agricoles, et en périphérie des hameaux impactant la sécurisation des biens face aux risques d'incendie et l'attractivité de notre commune.



Une prise de conscience émerge sur la nécessité de maintenir des zones ouvertes à proximité des habitations. Des outils réglementaires existent comme l'obligation légale de débroussailler pour les propriétaires.

La forêt pour certains représente une source locale de bois de feu qui est sous exploitée, alors que nous nous faisons livrer des stères venant d'ailleurs. Comment la valoriser ? Des pistes peuvent être travaillées en commission, comme l'affouage sur les coupes communales ou en forêt privée avec les propriétaires, moyennant un principe où toutes les parties prenantes trouvent leur compte. Ces opérations ne peuvent être envisagées que s'il existe une desserte.

Enfin, les plantations en forêt communale ont été plébiscitées et une proposition a été faite pour impliquer les jeunes sur les plantations futures en faisant appel aux collégiens.

**Bernard Michallet**

## SENTIER ET PATRIMOINE

Dix personnes se sont donné pour objectif d'inventorier, de mettre en valeur, d'entretenir et de préserver le patrimoine architectural, industriel, naturel, religieux et immatériel de la commune. Le deuxième objectif est d'accompagner et de travailler en relation avec la Métro afin d'entretenir les sentiers de la commune et de réhabiliter les panneaux indicateurs.



La commission a organisé un chantier participatif pour réhabiliter la passerelle de la Buisserie sur le ruisseau du Furetas mise à mal par la crue de l'hiver 2021. L'équipe prévoit de nouveaux chantiers pour entretenir certains édifices de notre commune comme la chapelle de la Chiaise, l'oratoire des Brioux, le calvaire du Bazeau...

Une étude est toujours en cours pour demander des aides auprès du Parc et du Département afin de réhabiliter la gare de départ de la carrière de terre réfractaire située route de la Charmette sur le sentier des Marcellières.

La commission a également proposé la visite patrimoniale de l'église en 2021. En 2022 le moulin et la scierie de Savoyardière ont réuni presque une centaine de personnes qui se sont déplacées pour écouter les explications et découvrir comment fonctionnaient ces infrastructures. Pour 2023, le 3 juin prochain une balade contée par l'association Contes à la Clef et Alpina Time fera le plaisir des petits et des grands.

De nouvelles visites sont en projets : la carrière de lauzes du Charponnet, la tourbière de Manisole, une conférence sur le thème de l'eau à Proveysieux ? Rien n'est encore décidé.

**Loïc Thomas**

## ACTION SOCIALE



Nous avons choisi d'exposer nos activités réalisées sur notre stand pour ce forum. Notre présentation montrait les efforts déployés pour maintenir le contact avec les personnes âgées pendant la pandémie. Un des exemples portait sur la création du calendrier de Proveysieux, lequel a été distribué par les référents des hameaux, ou les colis, qui ont été à chaque fois remis en mains propres. Nous avons organisé pour une première fois cette année des retrouvailles autour du four à pain. Enfin, 2022 a marqué le retour du repas de Noël des anciens. Celui-ci a été très apprécié.

Nous avons eu un grand nombre de visites, ce qui nous a permis d'échanger, entre autres, sur les contacts intergénérationnels. Actuellement, les enfants de l'école aident à la décoration de la table du repas de Noël des anciens, mais il y a d'autres idées à développer que nous aimerions mettre en place. Il nous a été proposé par exemple d'organiser des séminaires ou des débats sur le thème du « mieux vieillir au village ».

Nous avons été impressionnés par le ressenti positif et les idées motivantes de nos visiteurs. Nous en discuterons lors des prochaines réunions de la commission. La commission action sociale est encore ouverte à toutes les personnes intéressées par les thèmes abordés.

**Birgit Hiess**

## ÉNERGIE MOBILITÉS

Nous avons choisi d'échanger autour d'une carte de la route qui relie les dix hameaux de la commune. Posée sur une table, elle permettait une déambulation facile et les échanges d'idées.



**Éclairage public** : des remontées sur les dysfonctionnements observés, liés au réglage des minuteries et au vieillissement des équipements.

**Le groupe Signal** permettant de faciliter le covoiturage sur Proveysieux s'étend : près de 50 inscrits !

**Excès de vitesse** : particulièrement dangereux dans la traversée du bourg ou dans les portions à forte pente de la route. À ce jour nous ne savons pas quantifier l'effet de la mise en place du Chaucidou. Le ressenti des gens présents est que la vitesse reste trop élevée.

**Dépenses énergétiques** : celles de la commune ont été réduites de près d'un quart par le pilotage du chauffage de l'école, les panneaux photovoltaïques à Pomarey et la réflexion sur l'éclairage public. Il est trop tôt pour mesurer les gains liés à la rénovation thermique de l'école. Faire un bilan énergétique de l'ensemble de la commune permettrait de réfléchir à des démarches communes d'achat pour les habitants (négociation groupée de tarif du gaz ; réflexion sur l'autoconsommation collective ; estimation de la consommation de bois sur la commune, démarches collectives et travail avec la commission Forêt).



**Prime Air-bois de la Métro** : nos vieux poêles polluent, oui, mais c'est dur de les faire détruire !

**Hélène Roy-Debray**

## ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION



Les échanges pendant le Forum ont été riches et témoignent d'un intérêt partagé pour le thème de l'enfance et de la jeunesse. À partir du gros travail que la commission a mené pour être en conventionnement avec la CAF, nous avons exposé nos actions.

À l'initiative d'un groupe d'enfants de l'école, une réflexion a débuté sur l'aménagement de l'espace situé au-dessus de l'école. La recherche de financement avec des demandes de subventions va permettre quelques aménagements tels qu'une table de ping-pong, une table de pique-nique.

Des idées d'aménagement de l'espace autour de l'école ont émergé, repensant différemment les divers usages : poubelles de tri, sanitaires et abri vélos. Des questions sur l'usage des espaces en dehors du temps scolaire, en particulier la cour ; mais aussi le bâtiment pour imaginer d'autres activités sur les temps extrascolaires.

D'autres projets ont été pensés, notamment la mise en place d'ateliers philo à l'école, mais ils n'ont pu aboutir à ce jour. Enfin le lancement d'un chantier participatif, conduit ensuite par l'APE, a été une belle expérience d'énergie collective.

Nous avons échangé sur l'importance de conserver une démarche participative de l'accueil périscolaire. Celui-ci risque d'être remplacé par une logique de service, avec une moindre implication des parents devenus simples usagers.

La Commission connaît une période de veille, mais le forum a montré que les idées et les envies sont toujours là, en lien avec d'autres commissions comme l'Action Sociale pour de l'intergénérationnel, Patrimoine pour une transmission de l'histoire locale aux plus jeunes.

**Marie Kerjean-Ritter**

## PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT



À mi-mandat, les différents projets de cette commission, présentés sur des panneaux, sont à un point d'étape et sous des formes différentes :

État des lieux pour l'assainissement et le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), décisions en attente de la Métro sur l'assainissement, attente également des résultats de l'étude d'opportunité sur le logement communal par la SPL Inovaction, choix de méthode pour réactiver le travail sur le développement de l'offre locative, arbitrages en cours sur l'engagement des études (esquisses et chiffrage) pour la Place de Pomarey et le sous-sol de la mairie. Le Chaucidou a été réalisé avec la commission « Énergie Mobilité » et un groupe de travail s'est constitué sur l'aménagement du cimetière.

Les échanges sur le stand ont montré un fort intérêt pour la gestion du réseau routier, l'aménagement du cimetière et des sujets plus techniques tels que l'assainissement et ses mises aux normes, les perspectives d'évolution du PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) qui va devenir métropolitain (mais pas tout de suite !). Et puis des idées : relancer la commission « Espace de Convivialité », doter la Place de Pomarey d'une Boîte à Livres, d'une Share Box (Boîte/Espace de partage d'objets) et une invitation pour tous à la dessiner...

Et une nouvelle participante à la commission !

**Pierre Meyer**

# Les ateliers de MVELO+

**Mardi 4 octobre dernier à 10 heures, répondant à l'invitation du vice-président de la Métro, Christophe Millet, conseiller municipal et membre de la commission "énergie et mobilité" de Proveysieux s'est rendu rue François Blumet à Sassenage pour visiter MVELO+.**

Après un café et un message de bienvenue, l'équipe nous a présenté le site et les activités de MVELO+. Le site de Sassenage est le site principal où sont entreposés les vélos destinés à la location. C'est un ancien entrepôt de la TAG pour les bus accordéon, qui a été réhabilité en 2017 pour le service METROVELO. Il a été dessiné pour rappeler les box Vélo en bois.

Le site est composé des bureaux et des principaux ateliers. Les ateliers (qui vont s'agrandir) sont destinés à réparer les vélos en location et préparer les nouveaux qui sont mis en service. Ils traitent plus de 1000 vélos par an. L'objectif est de permettre aux 9500 vélos (dont 550 VAE) d'être disponibles pour les 7000 contrats de location permanents ! MVELO+ propose, après la région parisienne, la plus grosse offre de vélos en location. Les ateliers sont organisés pour recycler un maximum de pièces. Lorsque les vélos sont réformés, ils sont donnés à des associations qui leur donneront une nouvelle vie.

## MVELO+ c'est quoi ?

C'est le nouveau nom de METROVELO suite à la création du SMMAG. METROVELO a été un des premiers services publics de mise à disposition de vélos par une collectivité avant Lyon et Paris. Sa création en 2004 fait suite à l'expérimentation d'un service de consigne menée à la gare dès 1998. Projet porté par la ville en collaboration avec l'association « uN p'Tit véLo dAnS La Tête ».

Aujourd'hui, outre la location de vélo à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année, MVELO+ propose des locations de

vélos moins traditionnels (tandems, vélos cargo ou vélos spéciaux) des prêts d'arceaux à vélos, de vélos pour les formations, la pose de box et plus de 350 animations tout au long de l'année (Savoir

pédaler, remise en selle, cours de mécanique, gravage etc.). Des projets innovants sont dans les cartons, comme un vélo-bus électrique ou des box en accueil courte durée...

Plus d'info sur : <https://www.veloplus-m.fr/590-metrovelo-en-quelques-dates.htm>

MVELO+ propose la location de vélos électriques (VAE) pendant 4 mois pour permettre de tester leur utilisation avant l'achat. Les VAE ne sont pas proposés en location permanente, car ils coûtent trop cher à entretenir. 10 VAE seront prêtés à chaque commune gratuitement pendant 1 mois afin que les habitants puissent les essayer. Des modèles « spécial coteaux » sont prévus. Nous devrions les voir au printemps, à suivre...

MVELO+ propose également des services comme SRAV ("Savoir Rouler A Vélo", obligatoire en sortie de l'école primaire), des prêts de vélos pour les écoles, ou la mise à disposition du livret mobilité pour les écoles « à pied, à vélo les déplacements que je peux faire ».

**Christophe Millet**





# La lutte contre le frelon asiatique

Cette année, en Isère, le frelon asiatique a occasionné d'énormes dégâts sur les ruchers en se nourrissant des abeilles mais également en s'attaquant à l'ensemble des insectes pollinisateurs et aux fruits dont il aime se nourrir. C'est une catastrophe pour la biodiversité.



Frelon asiatique  
(taille 3 cm)

Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)



Pour lutter contre son développement exponentiel, le Groupement de Défense Sanitaire Agricole (GDSA) organise la lutte pour essayer de contenir son surdéveloppement.

Comme ses cousines les guêpes, les bourdons ou encore les frelons européens, les colonies meurent en hiver dès les premiers grands froids. Ces espèces ne font pas de réserves pour passer l'hiver contrairement à l'abeille qui accumule du miel pour se nourrir durant la saison froide. Seules subsistent les reines fondatrices qui ont trouvé un endroit suffisamment isolé pour résister à l'hiver. Ces reines vont commencer à sortir dès la fin février pour créer une nouvelle colonie en fabriquant tout d'abord un nid primaire de quelques centimètres de diamètre, à faible hauteur, dans les haies ou autour des habitations (avant-toit, poutre etc.).

C'est à ce moment précis que nous pouvons tous intervenir en les piégeant, et ce, jusqu'au mois de mai. Le GDSA préconise de disposer des pièges type "VétoPharma" dans lesquels sera



versé un mélange de 1/3 de sirop de cassis, 1/3 de bière et 1/3 de vin rouge ou blanc. Le mélange doit être remplacé tous les 8 à 10 jours. Le mieux étant "d'ensemencer" le piège avec des frelons asiatiques morts ou vivants si vous en avez, leurs phéromones vont attirer leurs congénères. Le plus efficace sera de disposer les pièges autour des nids découverts mais il faut bien se rendre à l'évidence qu'il est très difficile de repérer les nids dans nos montagnes. Pour lutter, le mieux serait d'en installer dans votre jardin et de le surveiller. Les pièges type "cloches" ou bouteilles renversées sont à proscrire car ne sont pas suffisamment sélectifs. Pour se procurer les pièges, vous pouvez vous adresser à l'Abeille Dauphinoise à Poisat, au Syndicat Apicole Dauphinois (SAD) à Fontaine ou encore chez Loïc Thomas à Savoyardière, référent pour le GDSA pour la lutte contre le frelon à Proveysieux.

Plus tard dans la saison, les reines vont continuer de développer le nid. Lorsque le nombre de frelons sera suffisant, la colonie va construire un nouveau nid dit "secondaire" pouvant contenir plusieurs milliers d'individus. Ce nid peut mesurer jusqu'à 1 mètre de haut pour 80 cm de diamètre ; il sera généralement installé en hauteur (grands arbres, gouttières etc.), mais peut également se trouver dans des haies ou à faible hauteur. Ce sera la deuxième phase de piégeage, du mois d'août à novembre, pour essayer de baisser la pression exercée sur les abeilles et les butineurs. Si vous découvrez des nids, merci de le signaler à votre référent de hameau afin d'organiser la lutte.

**Loïc Thomas, Christian Balestrieri**



*Nid primaire de 1 mois.*

# ZFE (Zone à Faible Émission) ou à Fort

**Le principe d'une zone à faibles émissions repose sur l'interdiction d'accès à une ville ou à une partie de la ville pour les véhicules qui ne répondent pas à certaines normes d'émissions des polluants atmosphériques ou d'équipement (normes Euro et/ou présence d'un filtre à particules).**

**En Europe.** Face aux enjeux sanitaires liés à une mauvaise qualité de l'air et à la problématique du dépassement des valeurs limites réglementaires des concentrations dans l'air pour les particules (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), plusieurs pays européens ont mis en œuvre depuis les années 2000 des zones dont l'accès est interdit aux véhicules les plus émetteurs de polluants atmosphériques que sont les particules (PM) et/ou les oxydes d'azote (NOx) : **les zones à faibles émissions.**

**En France.** La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités réforme en profondeur le cadre général des politiques de mobilités, en intégrant les enjeux environnementaux. Élaborée à la suite des assises nationales de la mobilité... Elle définit 4 objectifs, dont : **Réussir la transition écologique**

*« Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'objectif d'une neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050 est inscrit dans la loi. Cet objectif s'accompagne de l'interdiction des ventes de voitures à énergies fossiles carbonées (essence ou diesel) d'ici 2040... »*

Les collectivités locales volontaires peuvent déployer des zones à faibles émissions (ZFE). L'accès à ces zones est réservé aux véhicules les moins polluants et repose sur le système de vignettes Crit'air. Les collectivités peuvent définir les modalités d'accès à ces zones : périmètre géographique, véhicules concernés, modalités horaires et journalières. »  
*Source [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)*

La loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 traduit une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat retenues par le chef de l'État, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale...

La loi s'articule autour des cinq thématiques sur lesquelles la Convention citoyenne pour le climat (CCC) a débattu et présenté ses propositions en juin 2020 : consommer, produire et travailler, se

déplacer, se loger et se nourrir. Elle renforce aussi les sanctions en cas d'atteintes à l'environnement.

Concernant les déplacements, la loi complète le mouvement engagé par la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités par l'instauration de nouvelles mesures dont la création de zones à faibles émissions (ZFE) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici fin 2024 (soit 33 nouvelles zones par rapport à 2019). Dans ces grandes villes, les voitures les plus anciennes seront interdites. Dans les 10 métropoles qui enregistrent des dépassements réguliers des valeurs limites de qualité de l'air, des interdictions de circulation pour les véhicules Crit'Air 5 en 2023, Crit'Air 4 en 2024 et Crit'Air 3 en 2025 seront automatiquement prévues. Dont la métropole de Grenoble !  
*Source [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)*

## Comment la ZFE se met en place au sein des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole ?

Initiée le 1<sup>er</sup> février 2017 au sein des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole, la ZFE de Grenoble n'a cessé de s'étendre. Après un premier élargissement en mai 2019 à 10 communes limitrophes, 27 communes en font partie à partir du dimanche 2 février 2020. C'est dans un périmètre regroupant 90 % des habitants et 95 % des emplois de la métropole que la ZFE s'est étendue.

Les véhicules pointés du doigt : ce sont les poids lourds et les utilitaires légers qui sont persona non grata dans les 27 communes de l'agglomération (hors Voies Rapides Urbaines et certaines voies). Le transport de marchandise serait responsable de la pollution de l'air du bassin grenoblois à hauteur de 33 % des particules fines et 48 % des oxydes d'azote. C'est environ 3 500 poids lourds qui circulent dans cette ZFE chaque jour pour pas moins de 40 000 livraisons. C'est la vignette Crit'Air qui permet de distinguer les véhicules dans la ZFE de la métropole grenobloise.

# Embêtement



Ainsi, les poids lourds et les véhicules utilitaires légers doivent nécessairement arborer un badge numéroté 1 à 2 pour pouvoir circuler. L'interdiction de stationnement et de circulation dans 27 communes de la métropole grenobloise concerne à ce jour les véhicules utilitaires et poids lourds Crit'Air 3, 4 et 5. En juillet 2025, la circulation des utilitaires et poids lourds Crit'Air 2 sera également interdite.

## Et pour les voitures et motos, comment ça se passe ?

La ZFE entrera en vigueur progressivement pour les voitures particulières dès juillet 2023 dans la métropole grenobloise.

Conformément au calendrier imposé par la loi « Climat et résilience », sa mise en œuvre se fera de façon progressive :

- **Juillet 2023** : interdiction de circulation dans le périmètre de la ZFE des voitures classées **Crit'Air 5** (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), soit 2 % des véhicules de la métropole grenobloise.
- **Janvier 2024** : les voitures classées **Crit'Air 4** (diesel d'avant 2006) seront interdites dans la ZFE, soit 3 % des véhicules de la métropole grenobloise.
- **Janvier 2025** : extension aux voitures classées **Crit'Air 3** (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006), soit 12 % des véhicules de la métropole grenobloise.
- **À horizon 2030** : la perspective d'interdiction des voitures classées **Crit'Air 2** (diesel à partir de 2011, essence d'avant 2011) est envisagée en anticipation des échéances annoncées à l'échelle européenne (l'Europe envisageant l'interdiction de la vente des véhicules essence, diesel et hybride en 2035).

## Périmètre

13 communes ont souhaité faire partie de la ZFE-m (Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins).

Afin de répondre au mieux aux attentes de la population, la métropole consulte l'agglomération et ses environs :

- Au travers d'une concertation volontaire du 3 octobre au 9 décembre 2022 : l'ensemble des ressources (dont le cahier de concertation présentant le projet) sont regroupées sur la plateforme participative de la Métropole. Un bilan a été présenté en conférence des Maires le 31 janvier 2023 et sera diffusé au grand public fin février.
- Par une consultation réglementaire, au printemps.



Cette consultation permettra éventuellement de prendre en compte trois points de flexibilité :

- 1 La ZFE sera-t-elle Permanente ou non permanente ? et dans ce cas, quels jours ? quels horaires ?
- 2 Quelles dérogations pourront être accordées ? selon les situations particulières pour :
  - les petits rouleurs,
  - les situations personnelles (déplacements d'urgence ou à des fins médicales, visites familiales),
  - les situations professionnelles (horaires décalés, fragilité de l'entreprise).
- 3 Quels axes routiers seront exemptés ?
  - certaines voies principales et voies d'accès aux massifs ?
  - les voies rapides ?
  - accès à l'hôpital, à la gare ?

## D'autres questions restent encore en suspens :

Quel accompagnement est possible pour tous ceux qui devront changer de véhicule ?

Les 2 roues à moteur doivent ils être aussi réglementés ?

Quelle offre de mobilité ? La mise en place de la ZFE doit être accompagnée d'une diversité de solutions de mobilité. Le SMMAG a engagé l'élaboration d'un nouveau Plan de mobilité 2025-2035.

**Christophe Millet, Christian Balestrieri**

## Sources

- <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/27-zones-a-faibles-emissions-low-emission-zones-lez-a-travers-l-europe-les.html>
- <https://www.vie-publique.fr/loi/20809-loi-du-24-decembre-2019-dorientation-des-mobilites-lom>
- <https://www.vie-publique.fr/loi/278460-loi-22-aout-2021-climat-et-resilience-convention-citoyenne-climat>
- <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/546-circuler-dans-la-zone-a-faibles-emissions-zfe.htm>
- <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1492-zone-a-faibles-emissions-vehicules-particuliers.htm>
- <https://metropoleparticipative.fr/participation/43325/32-espace-participatif.htm>

Après la réunion publique du 8 novembre

# Prévenir les incendies



**Une réunion publique s'est tenue le 8 novembre en présence de 50 personnes et avec la participation du Lieutenant BENISTAN (chef du centre de secours de Saint Égrève) et du Commandant Gilles COUDOULET, de l'Adjudant-chef Di BATTISTA (Gendarmerie nationale) et du technicien forestier de l'ONF Benoît FOROT. Cette rencontre a permis de revenir sur les événements dramatiques de cet été quand trois feux se sont déclarés sur la commune.**

Le maire, Christian Balestrieri, a rappelé les conditions particulières qui étaient alors réunies : température élevée, niveau 4 de restriction d'eau déclaré par la Préfecture.

Les témoignages des pompiers et des gendarmes ont été suivis avec une grande attention par l'assistance. Ils ont permis de se rendre compte de la gravité de la situation ainsi que de la réactivité de leurs interventions. Rien que pour le feu parti de la Monta et atteignant Bellevue, quatre hectares sont partis en fumée. Il a fallu l'intervention de 90 pompiers et 20 camions pour maîtriser ce sinistre. Un pompier a été blessé. Des moyens hélicoptérés ont été mis en place dans un contexte où beaucoup de moyens étaient déjà mobilisés par les incendies de Voreppe et de la Buisse.

On a eu de la chance ! La coordination entre tous les acteurs, gendarmes, élus, services des Eaux de la Métro, a été efficace. La contribution des habitants a été également soulignée. Nombreux sont ceux qui par des boissons et des casse-croûte ont manifesté leur solidarité. Certains ont été sollicités pour leur connaissance du terrain.

Toutefois, comme l'a souligné le sous-officier de gendarmerie, la priorité des autorités est d'abord la protection des populations, surtout quand le feu démarre à trente mètres des habitations. L'urgence est alors de procéder aux évacuations pour que les

pompiers n'aient pas d'autres préoccupations que la lutte contre l'incendie.

Le témoignage d'un habitant a été édifiant. Quand on ressent à distance la chaleur de la fournaise et que les pompiers demandent d'évacuer, on ne sait pas quoi sauver en priorité dans ses affaires. Quels papiers ? Bien penser à fermer la maison en totalité... Il y a lieu dès lors d'anticiper de tels événements sur ce plan-là également.

Puis le public a pu prendre connaissance de la stratégie de lutte contre le feu qui a été mis en œuvre.

Le feu se prend par le haut et il fallait protéger les habitations de Bellevue, l'antenne des télécoms et le château d'eau. Quand le feu parvient en ligne de crête, les flammes s'intensifient. La chaleur qui se dégage est une fournaise. Sur le site en question, y avait des plantations de pins et du bois de débroussaillage stocké. Tout s'est enflammé. Il fallait aussi éviter que le feu progresse vers la montagne du Sac malgré des problèmes d'accès à Plat Giroud importants. Le chemin est trop étroit pour permettre le passage des camions tout-terrain des pompiers. À Bellevue, les pompiers ont pu disposer comme ressource en eau la borne à incendie, un réservoir et deux piscines de particuliers.

Étant en période de forte sécheresse et sachant que l'eau des bornes à incendie provient du réseau d'eau potable, il fallait



Photo Alain Provost

maintenir l'alimentation de la population en haut potable. Des stocks de bouteilles d'eau ont été mis à disposition des habitants en mairie.

L'adjudant-chef Di Battista précise que c'est la brigade de Meylan qui a tout de suite pris en charge la partie judiciaire. Des prélèvements ont été faits. Mais les résultats communiqués ne sont pas probants.

À l'issue de ces témoignages la discussion s'est orientée sur la prévention autour de trois points, la gestion de l'eau, les accès, le débroussaillage.

### La gestion de l'eau

La donnée est simple : un camion contient 4000 litres d'eau et une lance projecte 500 litres par minute... Or la maintenance des points d'eau naturels a été peu à peu abandonnée. D'où la question de leur entretien et de l'intérêt de référencer ceux où les pompiers peuvent installer une moto pompe à aspiration.

### Les accès

La discussion était animée car tous les accès ne sont pas à même de faciliter le passage des véhicules des pompiers. Les accès à Plat Giroud sont en particulier à reprendre. Ce travail d'inventaire des zones sensibles a été fait après l'incendie du Néron. Une cartographie a été dressée par l'ONF et la Préfecture, des pistes mais aussi des projets de pistes. Les communes et propriétaires doivent s'entendre pour permettre l'entretien des voies existantes, voire, la création de nouvelles. Les risques liés aux prés et pâtures abandonnés ont également été évoqués car, faute d'éleveurs il n'y a plus de bêtes pour assurer l'entretien régulier des prairies. La question de l'installation de nouveaux agriculteurs est posée.

### Le débroussaillage

Et c'est le dernier point portant sur la prévention : la responsabilité de chacun. Nous sommes les premiers acteurs de notre sécurité. 90 % des départs de feu sont liés à l'activité humaine. Si le feu va de la forêt vers les maisons, il faut prendre en compte aussi le mouvement inverse du feu qui va des maisons vers la forêt. Une obligation légale de débroussaillage est en place et son non-respect engage des sanctions. Il existe une carte des zones d'obligation de débroussaillage. À Proveysieux toutes les

zones référencées sont habitées, d'où la nécessité de respecter les préconisations. Elles sont très bien présentées dans un livret édité par la Préfecture et disponible en mairie et sur le site de la commune.

Enfin Benoît FOROT est intervenu au nom de l'ONF sur la gestion des forêts communales, soit 434 hectares à Proveysieux (le reste étant privé). Ce qui est le cas sur Bellevue. À l'ONF Chartreuse il n'y a pas de culture « incendie », comme dans les départements plus exposés mais elle monte en puissance. Quelles sont en conséquence les évolutions dans les pratiques de gestion de la forêt ? Un exemple : faut-il enlever les branches après les coupes ?

L'approche de cette question par l'ONF se fait sous un angle coût (perte de forêt) / bénéfice (qualité des sols). Et donc dans ce sens, cette approche peut être différente entre le bas et le haut de la commune - y compris pour les plantations : chênaies en bas, sapinières en haut. Le risque incendie est en train d'évoluer. Cette année l'office a craint qu'une sapinière en altitude ne parte en flammes. La nature aussi s'adapte ; la forêt va évoluer mais elle va passer par une phase de dépérissement.

Il rappelle aussi que l'ONF fait éventuellement de la production en Chartreuse et commercialise des bois. Les accès qui jouent un rôle pour l'exploitation forestière et l'agriculture doivent aussi jouer un rôle aujourd'hui dans la prévention et le traitement des incendies. Des financements européens ont un volet de protection contre les incendies. Une commune ou une ASA peuvent bien porter des projets avec des privés également. L'état finance des plantations qui font évoluer la forêt. L'ONF peut conseiller les propriétaires de parcelles forestières.

Cette soirée était pour le moins instructive. La faible pluviométrie de ces dernières semaines et le faible enneigement de cet

hiver sont là pour nous rappeler au moment de la taille et de l'élagage qu'il y a lieu de faire le nécessaire.

Le printemps arrive, c'est la bonne période pour l'entretien de nos espaces naturels. Il est rappelé que lorsque les constructions sont à moins de 200 m des espaces forestiers, nous avons l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions. Cette obligation incombe au propriétaire du terrain même si la construction est sur un terrain voisin. Les chemins d'accès doivent être débroussaillés sur une profondeur de 3 mètres de part et d'autre et les arbres ébranchés sur une hauteur de 3,5 m.

Les branchages peuvent être brûlés sous certaines conditions très strictes édictées par la préfecture et après une demande impérative à déposer en mairie. Il est conseillé de les transporter en déchetterie ou de les broyer en utilisant la broyeuse gratuite de la Métropole

**Pierre Meyer, Philippe Tur**



Photo Alain Provost

De gauche à droite : le commandant COUDOULET, l'adjudant-chef DI-BATTISTA, Benoît FOROT et le lieutenant BENISTAN.



# Pierre Meyer

1<sup>ER</sup> ADJOINT

Photo : Philippe Tur

**Pierre porte la délégation "Fonctionnement Communal" qui couvre aussi bien le budget, l'urbanisme, les espaces publics, mais aussi la voirie et le fonctionnement même de la mécanique municipale. Il anime également la commission "prospective et aménagement".**

## Qui est-il ?

Pierre est né en Égypte de deux parents alsaciens. Ses racines sont plus à chercher du côté de Mulhouse que du Caire. C'est important pour lui car il a une attache très importante avec sa famille en Alsace. Après le Bac, il a fait des études d'éducateur spécialisé à Strasbourg.

## D'où vient-il ?

Il a commencé sa carrière en Alsace puis il a été objecteur de conscience, pendant un an l'ONF, ensuite à Châteauroux dans une aumônerie de lycée. Il y a également travaillé à mi-temps comme libraire, ensuite à temps plein à la Librairie La Procure à Paris puis à Nancy. Il a rencontré et rejoint Françoise à Grenoble. Il a aussi renoué avec le travail social et suivi une formation à Crolles de direction de structures sociales. Il a alors intégré la Fédération des Centres Sociaux à Lyon en tant que délégué du Rhône, puis de l'Isère, puis enfin au niveau national.

Installé à Proveysieux depuis 2002 après avoir habité pendant dix ans à Quaix en Chartreuse. Leur fille Anna y est née et ils s'y sont fortement engagés dans la vie associative. Il a complété sa formation à Sciences Po Grenoble avant de devenir Chef de projet de développement social sur le secteur de Villeneuve pour la ville de Grenoble. Les fonctions très transversales qu'il a eues à mener lui ont permis de côtoyer des élus très engagés et des situations concrètes de relation avec les habitants. Il a retenu de cette expérience que la politique a un pouvoir de transformation sur la société. Cette idée reste très ancrée en lui. En intégrant le CCAS de la ville de Grenoble, il a exercé les fonctions de directeur de la solidarité. On était là dans l'action sociale de premier niveau, avec des équipes très engagées sur l'aide sociale, l'accueil des publics à la rue, les services aux personnes âgées, l'observatoire social de la ville. Il a apprécié de travailler avec l'Agence Nationale des Solidarités Actives de Martin Hirsch sur la création de nouveaux services et sur le non-recours aux droits avec l'université de Grenoble.

Il a ensuite pris la direction des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) de la Loire. L'enjeu était intéressant car il s'est retrouvé pour la première fois à la tête d'une organisation, donc à même de définir des stratégies dans la durée. Ce secteur était inconnu pour lui car portant sur l'aide au handicap. Il eu à gérer une quinzaine d'établissements (300 salariés) en arrivant dans un contexte de crise financière et d'économie administrée (gestion d'un service public sous tutelle de l'ARS), dans un secteur en forte mutation. Passionnant ! Il a pris sa retraite et après avoir repris une mission de quelques mois pour les PEP dans l'Allier, il s'est engagé au Secours catholique puis au Habert Hébergement Saint Paul. Il seconde le Président dans la direction de cette association qui accueille des réfugiés et gère 45 logements.

## Quel rôle joue-t-il ?

Il a rejoint le collectif "Tous Proveysieux" avec pour objectif de pouvoir maintenir son engagement associatif. Le projet municipal était porté collectivement, donc l'enjeu était passionnant. Il parvient aujourd'hui à mener ses deux activités bénévoles en même temps. Aujourd'hui 1<sup>er</sup> adjoint, il seconde le maire et a en charge un grand nombre de tâches pour la commune. Au-delà des "grandes lignes", il s'est très vite rendu compte à quel point la gestion des affaires courantes du village prend une part importante, en premier lieu pour le maire.

Une autre de ses préoccupations est la relation qu'entretient le village avec la Métropole. Celle-ci nous fournit en permanence une quantité invraisemblable d'informations à traiter et ingurgiter. Il faut suivre et comprendre très rapidement tous les outils mis en place, pas forcément dimensionnés pour un village comme le nôtre. Pas facile de rester décisionnaire dans un contexte pareil. Nous avons la volonté de rester actif et de nous donner les moyens de pouvoir décider pour demain. C'est pourquoi la commission qu'il pilote se nomme "prospective et aménagement". Souvent, quand on pense Metro, on pense que les élus communaux sont dépossédés de leur capacité de décision, qu'ils n'ont plus de moyens de "faire". Pourtant, il garde la conviction que l'on peut garder cette capacité à décider. Il faut travailler à garder des marges de manœuvre. Sa principale préoccupation se situe ici : le village doit se doter des moyens financiers nécessaires à la gestion courante de la commune et à des projets pour l'avenir. On a une responsabilité pour donner à cette municipalité les moyens de son devenir, de garantir à nos successeurs la possibilité de décider. C'est aussi un enjeu démocratique pour continuer de susciter des vocations d'élus.

Comment agir ? Par une imposition encore plus élevée ? Sachant que nous ne disposons plus que de la taxe foncière... Par une aide à l'installation de nouveaux habitants ? On augmenterait ainsi le nombre de contributeurs en répartissant la charge fiscale... Il observe que beaucoup d'entre nous sont arrivés sur le balcon par la location (n'ayant pas les moyens de l'acquisition). Faut-il aider des jeunes ménages à s'installer en encourageant le logement locatif (incitation des propriétaires de logements vacants) ?

Par chance, l'école a un aujourd'hui taux d'occupation maximal de 58 enfants, alors que nous avons eu en 2022 une première année sans naissance sur la commune. Quelle est la volonté de croissance du village ? Le débat est lancé, y compris au sein de l'équipe, entre la préservation du village tel qu'on le connaît et un développement maîtrisé mais dont il faut mesurer les implications. L'ouverture de nouveaux terrains à la construction avec des solutions sur l'assainissement et l'augmentation de l'offre locative, y compris par du logement communal sont au cœur de ce débat. Des équilibres sont à trouver pour que la diversité socio-économique de la population Proveysarde perdure et que ce ne soit pas le marché immobilier seul qui dessine le village de demain. Ce sujet reste un gros travail à débattre, à mener en profondeur.

**Philippe Tur**

# Ce que la commune construit

Photo Philippe Turc



**Ce bulletin paraît alors que nous sommes exactement au milieu du mandat municipal. Les gros investissements nécessitant un financement par l'emprunt ont été faits. Notre endettement est loin d'être comparable aux moyennes nationales : 214 € par habitant contre 1034 € au niveau national. Ce constat nous permet d'envisager sereinement les projets d'avenir.**

*L'aménagement du sous-sol de la mairie, ainsi que ses abords pourrait permettre de créer un espace socioculturel pour des animations associatives, scolaires et culturelles.*

Plusieurs dossiers sont en gestation et nous espérons les voir aboutir lorsque les financements seront obtenus :

Nous avons fait appel à la SPL Inovaction pour nous aider à évaluer la possibilité de créer du logement locatif sur le foncier communal. Le diagnostic est en cours

Nous voulons financer la conception d'un projet architectural pour être en mesure d'étudier l'aménagement du sous-sol de la mairie. Cet espace est en friche, servant de lieu de stockage de certains matériels et de remisage des archives de la Mairie. Nous souhaitons faire étudier la faisabilité de travaux en sous-œuvre afin d'y créer un espace socioculturel pour des animations associatives, scolaires et culturelles.

Pour la place de Pomarey, il devient maintenant important de passer à une nouvelle phase qui sera celle de la conception du projet d'aménagement, de son dessin puis de son programme. L'enjeu est de concilier et aménager 4 espaces (espace technique, espace voiture, espace convivial autour du four, espace de jeux et de loisirs). Nous voulons porter une attention particulière aux revêtements, à l'éclairage, à la végétalisation.

Le cimetière attend aussi nos investissements : nous avons le projet d'installer un columbarium, un jardin du souvenir. Le garde-corps qui surplombe le chemin des moulins doit être mis aux normes, nous allons le restaurer en 2023.

Nous avons signé la charte lumière avec la métropole, elle nous engage pour l'éclairage public à réduire nos consommations, protéger la biodiversité en installant des équipements adaptés, nous nous y employons. Nous allons poursuivre nos plantations en enrichissement de la forêt communale. Le département lance l'opération « un habitant – un arbre en Isère » nous allons souscrire et profiter de l'aide à hauteur de 80 %.

La commune dispose de peu de moyens : les dotations de l'État, du département de la métropole sont en baisse, les coûts de fonctionnement augmentent du fait des coûts salariaux de l'inflation et du prix de l'énergie. Nous devons réduire nos coûts de fonctionnement, c'est bien pour nos finances et c'est bien pour la planète. Ces projets d'investissements donnent également du sens à la nécessité d'être plus économe et plus sobre.

**Christian Balestrieri**

## DES CARRÉS POTAGERS POUR APPRENDRE

**L'idée est venue lors d'une commission agricole où l'on constatait l'échec du projet de jardin partagé. Il fallait rebondir pour encourager les Proveysards à produire leurs légumes.**

Photo : perfectlab - stock.adobe.com



Et pourquoi ne pas passer par les enfants ? Leur donner le goût de jardiner et de produire leurs premiers légumes ou fleurs en installant des carrés potagers dans l'enceinte de l'école. Cette proposition a été présentée à l'équipe enseignante qui y a tout de suite adhéré.

Pour fabriquer ces carrés, Joël Denat a répondu favorablement pour fournir planches et carrelots. Il a choisi un châtaignier (essence imputrescible) qu'il a débité à la scierie de Savoyardière.

Ces carrés seront prochainement installés là où les institutrices le souhaitent pour qu'ils soient opérationnels dès ce printemps. Les enfants pourront s'exercer au jardinage en semant ou

plantant des légumes. Pour les graines ou les plants à repiquer, il sera certainement fait appel aux parents, voisins ou au Panier Proveysard lors du Troc Plantes.

Le but est de leur faire découvrir l'évolution d'une graine jusqu'au légume prêt à être récolté, l'importance de l'eau pour les végétaux ou les différentes façons de jardiner pour obtenir de beaux légumes ou de belles fleurs à offrir ! Ces carrés seront un outil pédagogique pour l'équipe enseignante afin de faire découvrir la botanique à leurs élèves.

Les parents seront sollicités pour l'arrosage pendant les vacances scolaires !

**Bernard Michallet**

## ARRIVÉE DE LA FIBRE EN 2023 ?

# LA RÉPONSE DU DÉPARTEMENT

L'équipe municipale est consciente de l'impatience des habitants quant à l'arrivée de la fibre à Proveysieux. À quelle date la fibre sera disponible à Proveysieux ? Nous avons profité des vœux du maire pour poser la question à notre conseillère départementale (Éléonore Kazazian-Balestas). Elle a fait suivre notre demande auprès du vice-président du département en charge de la stratégie numérique. Nous vous faisons suivre ci-dessous sa réponse :

*Madame la Conseillère départementale,  
Je vous adresse également mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*S'agissant du déploiement de la fibre sur la commune de Proveysieux, voici les informations que je suis en mesure de vous communiquer :*

- Le Département a finalisé les travaux qui relevaient de sa maîtrise d'ouvrage fin 2021 : il s'agissait de la construction du « réseau structurant », qui achève la colonne vertébrale du réseau fibre optique jusqu'au centre village
- Il appartient désormais au délégataire de service public, la société THD38 (Isère Fibre), de réaliser le réseau secondaire, qui consiste à tirer les lignes qui permettront de desservir l'ensemble des habitations (un peu plus de 330 prises prévues à Proveysieux), en empruntant les infrastructures télécoms existantes.

*D'après les informations qui nous ont été communiquées par THD38 en fin d'année, la commune de Proveysieux est bien prévue au planning des*

*déploiements 2023. Nous ne disposons pas d'une visibilité plus fine des échéances à notre niveau, compte tenu de la complexité de l'organisation industrielle de l'opérateur et de ses partenaires, et des nombreux aléas terrain qui peuvent induire des interversions entre trimestres, mais les premières prises devraient être commercialisables par les Fournisseurs d'Accès à Internet à l'horizon du 2<sup>e</sup> semestre.*

*Plus globalement sur les communes aux alentours, des déploiements ont été initiés en 2022 sur Quaix-en-Chartreuse, Sarcenas, le Sappey-en-Chartreuse. Ceux-ci se poursuivront jusqu'à complétude.*

*Les communes disposent par ailleurs d'un contact qui leur est réservé chez THD38, ... , pour toute question relative au déploiement.*

*Espérant avoir répondu à vos interrogations,*

*Bien cordialement,*

*Damien Michallet*

La question a été posée plus précisément auprès de notre interlocuteur THD38. Sa réponse n'est pas plus précise : «... Le PM est au planning 2023. Il est prévu au premier trimestre, mais cette ventilation dans l'année est susceptible de changer en fonction de contraintes terrain... »

Il reste donc à attendre...

Nota : Le département de l'Isère est responsable du déploiement de la fibre sur Proveysieux et a délégué celui-ci auprès de XP Fibre.

**Christophe Millet**

## ASSAINISSEMENT

### VISITE DU SPANC

Le technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) réalise un contrôle des installations pour l'assainissement des maisons. Ce contrôle vous permettra de savoir si votre équipement est conforme aux normes actuelles. Les préconisations du technicien ne sont pas contraignantes sauf si vous vendez votre maison, mais c'est aussi un encouragement à faire le nécessaire pour préserver l'environnement. Vous aurez les conseils d'une personne qualifiée qui appréciera la faisabilité d'un équipement en fonction de votre contexte local (terrain, pente, capacité du sol à l'infiltration) il pourra aussi donner des pistes de financement. Faisons-lui un bon accueil.

## PRIX DE L'ÉNERGIE ET ENTREPRISES

Le Gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour limiter l'impact des hausses du prix de l'énergie à destination des entreprises (bouclier tarifaire, et dispositifs d'amortissement). Il est important que celles qui le souhaitent puissent en bénéficier. Les entreprises qui remplissent les critères d'éligibilité peuvent solliciter les aides au guichet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## GRIPPE AVIAIRE

En raison de la présence de la grippe aviaire constatée tout près de Proveysieux sur des oiseaux morts, il est demandé à tous les détenteurs de volailles de clautrer leurs animaux provisoirement (au moins 21 jours) et d'effectuer une déclaration à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44627> ou de venir en mairie faire la déclaration. Pour plus d'informations, lire l'article sur le site de la commune : <https://www.proveysieux.fr/vie-du-village/la-grippe-aviaire-dans-la-region.html>

## Environnement

Les feux de végétaux à ciel ouvert et les écobuages sont définitivement interdits.

Deux broyeurs de végétaux sont mis à disposition gratuitement par la Métropole. Il faut réserver sur le site : [Metropole/démarches en ligne/déchets/Réservation de broyeurs](https://www.metropole-lyon-st-etienne.fr/mairie/demarches-en-ligne/déchets/Réservation-de-broyeurs)

## Architecte conseil

La prochaine permanence se tiendra de 13h30 à 16h30 le jeudi 27 avril 2023.

Les suivantes :

- jeudi 22 juin, de 13h30 à 16h30,
- jeudi 24 août, de 13h30 à 16h30,
- jeudi 26 octobre, de 13h30 à 16h30.

Les RDV se prennent à la Metro en appelant au 04 57 38 50 59

Pour tout projet de construction ou d'extension, consulter l'architecte conseil puis déposer un dossier de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

## Gestion du cimetière

Nous sommes à la recherche de bonnes volontés disposant d'un peu de temps et de quelques compétences en informatique : Notre cimetière a été géré jusqu'à présent sur un registre très ancien et les données concernant les personnes inhumées doivent être recherchées sur les monuments gravés. Il existe bien des applications vendues par des prestataires funéraires mais elles sont très coûteuses et doivent être dans la durée financées annuellement.

Nous avons besoin d'une part de faire l'inventaire des personnes inhumées dans chaque concession, cela pourrait débiter par la prise de photographies. D'autre part il faudrait créer un support numérique type Excel pour intégrer les données. Si vous êtes volontaires, prenez contact avec le maire. Il accompagnera ce travail tout au long de la démarche.

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte au public les mercredis, hors vacances scolaires de 16h à 19h.

## Simplification du tri des déchets

Consultez le site Web de la commune.

## Ouverture de la mairie au public

**lundi : 16h-18h – mercredi : 16h – 18h**

Tél. 04 76 56 84 16

Messagerie : [mairie@proveysieux.fr](mailto:mairie@proveysieux.fr)

Permanence du maire : **uniquement sur RDV**, de préférence le mercredi.

## Les référents de hameau

Bellevue, Fontanette : Dominique Nantas

Rigaudière, Garcinière : Birgit Hiess

Moretière Mollard : Marie Kerjean-Ritter

Chaise, Chef-lieu : Bernard Thévenin

Le Guâ, Savoyardière : Loïc Thomas

Pomarey : Bernard Michallet et Christophe Millet

Planfaç : Hélène Debray

# TOUS Proveysieux

MARS 2023 - N° 122 LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ

Responsable de publication : Christian Balestrieri

Rédacteur en chef : Philippe Tur

Ont contribué à ce numéro :

Christian Balestrieri, Hélène Debray, Birgit Hiess, Marie Kerjean-Ritter, Véronique Laforest, Pierre Meyer, Bernard Michallet, Christophe Millet, Loïc Thomas, Philippe Tur.

Maquette et réalisation : Philippe Tur

Tous Proveysieux est édité par la municipalité

de Proveysieux - L'Église, 38120 Proveysieux

Tél. 04 76 56 84 16 - Mail : [mairie@proveysieux.fr](mailto:mairie@proveysieux.fr)

Site Web : [WWW.PROVEYSIEUX.FR](http://WWW.PROVEYSIEUX.FR)

Imprimé sur papier certifié FSC®.



La certification FSC® garantit que ce journal est imprimé sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.